COMMENTAIRE

Débauche... de mots

C'est un exercice dans lequel Mourad Guichard, le correspondant orléanais de *Libération*, se complaît : épingler La Rep' ! Ce peut être de bonne guerre, voire distrayant, sauf que cette fois-ci, il va un peu vite en besogne en dénonçant, dans l'édition du quotidien parisien d'hier, les pratiques de la députée européenne UMP Catherine Soullie, tête de liste dans le Loiret pour les régionales, qui se serait offert un joli coup de pub en « débauchant » un journaliste de La Rep', à l'occasion du sommet de Copenhague.

Il va effectivement un peu vite en besogne en affirmant, d'une part, qu'il s'agit d'un séjour *« tous frais payés »* pour le journaliste, et, d'autre part, que la démarche de ce même rédacteur aurait été de consacrer une *« pleine page »* à la députée !

Comment, en effet, peut-il écrire qu'il s'agit d'un déplacement tous frais payés, alors que, reçu à l'appui, seule une option sur l'hébergement pour une nuit a été prise par le journaliste en question. Et comment peut-il avancer qu'il s'agit d'un *« super coup de pub »* pour Mme Soullie, alors que, et pour cause, rien n'a encore été rédigé !

Il est vrai que chaque député européen, dans le cadre de sa communication, dispose d'une ligne budgétaire qu'il peut consacrer à la presse. Mais il est vrai aussi qu'entre la proposition émanant d'un élu, en toute transparence, et la décision de l'accepter ou pas, ce qui est du ressort de la direction d'un journal, il y a un temps de réflexion... que semble avoir allègrement gommé Mourad Guichard.

La Rep' n'est ni exemplaire ni infaillible. Elle veille seulement, et le plus scrupuleusement possible, au respect des règles déontologiques. Et elle n'a, dans ce domaine, aucune leçon à recevoir ; elle l'a d'ailleurs déjà prouvé en dénonçant les pratiques douteuses d'une institution régionale qui rémunérait les journalistes locaux pour la rédaction de son bulletin d'information.

Elle n'a aucune leçon à recevoir, et certainement pas de quelqu'un qui profite lui aussi, à l'occasion, de voyages de presse *« tous frais payés »*, sans chercher à savoir s'il bafoue ou pas les règles déontologiques dont il se pare aujourd'hui.

Denis Léger.

La n des

Pour leur
tementale, l
avaient cho
deur. Les « r
économies
au cœur des

Maîtrise des
juste besoin
entre les lignes
dre que cet « s
était l'une d
idées développ
allocutions de
Barbe départe
brée par quelqu
nes, samedi,
secours princip
gis-Villemande
« Dans un con
que contraint,
2010, est de
dépenses au niv
déclarait ainsi l
François Roc
départemental
d'incendie et
(SDIS) du Loiret
entre autres, pa
ment de la res
sionnelle et u
ment au regr
petites unités. I
qu'en début d'a
quée la supp
bonne dizaine
première int